

## **RÉUNION DE SANTÉ n°3 - 18/05/2022**

*présent.es : Lauren Blanchard (psychologue), Sonia Le guyader (infirmière), Amélie Tomaszewski (élue, adjointe en charge de la santé, du social et de l'environnement), Christine Le Mouël (pharmacienne), Bertrand Boschat (docteur), Christine Rabetrano (Soins énergétiques LaHoChi, conseils bien-être huiles essentielles DoTERRA, Harmonisation énergétique des lieux), Lucie Lemirre (chargée de mission urbanisme, mairie)*

*Excusé.es : Viviane Dauny (infirmière), Gildas Blanchard (psychologue), Emmanuel Boillot (infirmier et conseiller délégué en charge du CCAS), Thierry Troël (maire)*

## **RENFORCER LA DYNAMIQUE LOCALE**

Étapes réalisées : Organisation rencontres régulières, répertoire des contacts entre tous et toutes.

## **SECRÉTARIAT**

Différentes options sont envisageables pour un secrétariat mutualisé :

1- Secrétariat géré par une commune et financé en tout ou en partie : uniquement pour les médecins généralistes, car Glomel classé dans une zone tendue.

2- Secrétariat géré par les professionnels et professionnelles de santé :

Externe : Inadapté, car il y a nécessité d'une présence physique.

Interne : Option choisie car plus adaptée aux besoins même s'il y aura une gestion du personnel et de l'administratif à faire.

## **PROJET DE SANTÉ ROSTRENNEN**

Les personnes présentes ne souhaitent pas s'associer avec le projet de santé de Rostrenen. Pas de prise de contact.

## **STAGIAIRES**

Le Dr Boschat souhaite accueillir des stagiaires. Lucie L.va chercher les informations pour la mise en œuvre de l'accueil des stagiaires et transmettre au docteur.

## **RÉSEAU HAMEAUX DE SANTÉ**

Rencontre réalisée avec Lucie Lemirre et Christine Rabetrano. Les observations sont que le réseau commence à se constituer tout juste, mais cela a permis de rencontrer des professionnel.les de santé et parler de Glomel. Le projet du pôle de Priziac présenté lors de la réunion parle à Christine Rabetrano notamment sur la collaboration des médecines conventionnées et non conventionnées.

## **DÉFINITION DU PROJET**

Cela ne sera pas à ce jour, une maison de santé ( dépendant de l'ARS et nécessitant deux médecins généralistes), mais une maison médicale. Elle sera ouverte aux médecines conventionnées et non conventionnées. Christine Rabetrano va demander à une naturopathe avec qui elle travaille si elle veut rejoindre le projet. Ne pas se limiter à un ou une médecin, car le projet peut rayonner au-delà de la commune.

## **BESOINS IMMOBILIERS**

- secrétariat / accueil : bureau ( 10 m2 )
- salle d'attente : mutualisée pour le docteur et les infirmières ( 15 m2 )
- salle d'attente pour la psychologue ( à part pour permettre aux patients et patientes de ne pas être visibles par tous et toutes )
- Salle de consultation pour les infirmières de 25 m2
- Salle de consultation pour le Docteur de 25 m2 avec lieu de stockage des archives.

- Salle de consultation ( psychologue ) : 20/25 m2 : espace avec un bureau / fauteuil / espace de jeu pour les enfants avec espace de stockage
- Salle de pause : pour boire un café / discuter / manger le midi ( espace en retrait de la patientèle pour ne pas être entendu )
- Une pièce de réunion utilisable par tous et toutes : 10 personnes ( lieu convivial et modulable )
- toilettes
- Parking conséquent
- Accès PMR
- Penser dans l'aménagement à la possibilité d'accueillir des nouveaux, nouvelles arrivantes

**Remarques:**

- Ne pas faire des loyers qui coûtent plus cher que ceux payés actuellement par les professionnels et professionnelles.
- Implantation : pas d'obligation en bord de route, mais située en centre bourg.

**Terrains / bâtiments à étudier :**

- Maison Denis avec extension et ascenseur ou pièces privées à l'étage pour éviter l'ascenseur.
- En face de chez Gaston, mais un peu loin
- Dans la pharmacie actuelle
- Parcelle derrière la pharmacie
- parcelle communale à côté de l'école publique
- parcelle derrière le parking de l'école privée
- Parcelle communale proche du stade
- Bâtiment de la Cascade à l'arrière : cadre de travail confortable ( boisé, calme )

Amélie T, Adjointe en charge de la santé, va organiser prochainement une visite du bâtiment de la cascade avec tous et toutes ( un mercredi soir 20h )

*Carte des parcelles repérées en centre bourg pour l'implantation de la maison médicale*

